

Japan Analysis

La Lettre du Japon

no 5
septembre 2006

ANALYSE DE L'ACTUALITE

1. M. Koizumi à l'heure du bilan
2. Les élections à la présidence du PLD
3. L'Alliance nippo-américaine face aux missiles nord-coréens
4. Le retrait des troupes d'Irak

POINTS DE VUE D'ACTUALITE

Asô Tarô, Watanabe Shôichi, « L'indépendance par-dessus tout », *Voice*, août 2006, pp. 107-115.

Gabe Masaaki, « Les missiles nord-coréens sont-ils une menace ? », *Sekai*, septembre 2006, pp. 75-81.

Nakanishi Terumasa, « La résolution de sanction est une victoire pour le Japon », *Voice*, septembre 2006, pp. 123-131.

Terashima Jitsurô, « L'après 11 septembre », *Sekai*, août 2006, pp. 66-73.

Lee Jon-wong, Matsuda Yasuhiro, Takahara Akio, « La Chine est-elle une menace ? », *Sekai*, septembre 2006, pp. 101-111.

ANALYSE DE L'ACTUALITE

1. M. Koizumi à l'heure du bilan

M. Koizumi quittera son poste à la fin du mois de septembre, à l'expiration de son mandat. Il aura marqué le Japon comme son troisième Premier ministre réformateur, après Nakasone Yasuhiro et Hashimoto Ryûtarô¹.

Sur le plan interne, le Japon est sorti de sa crise économique. La production industrielle et l'investissement privé ont repris, le taux de chômage a baissé et la consommation se redresse. L'année fiscale 2005 a connu une croissance de 3,2%, parmi les plus élevées de l'OCDE. Les prix des terrains, notamment à Tôkyô, ont repris une courbe ascendante. La Banque du Japon s'est écartée de sa politique de taux d'intérêt à 0% pour les fixer à 0,25% le 14 juillet 2006². Enfin, les grandes banques ont assaini leurs comptes en 2005 et une réforme postale a été engagée (elle sera mise en œuvre par les successeurs de M. Koizumi).

La dette publique se monte à 170% du PNB et l'endettement, à 6% du PNB. Néanmoins, le plan en faveur de la croissance économique adopté par le gouvernement le 7 juillet prévoit un retour des finances publiques (hors paiement des intérêts de la dette) à l'équilibre en 2011.

La politique de M. Koizumi et de son équipe, notamment de Takenaka Heizô, ministre des Affaires générales et responsable de la privatisation de la Poste, et de Nakagawa Hidenao, président du comité politique du PLD, a donc porté ses fruits, aidée par une conjoncture économique favorable.

Néanmoins, la société japonaise a le sentiment d'un accroissement des inégalités sociales. Les emplois à mi-temps ou à temps partiel représentent de fait un tiers des emplois.

Par ailleurs, M. Koizumi laisse à son successeur un certain nombre de projets de lois en suspens : la réforme de la loi fondamentale sur l'éducation, la rédaction d'une loi organisant la tenue d'un référendum, la requalification de l'Agence de défense en ministère – sujets sensibles que le *Kômeitô*,

parti d'inspiration bouddhiste membre de la coalition majoritaire, aborde prudemment.

Ses réalisations devront d'autre part être poursuivies. L'augmentation des cotisations et la diminution simultanée, dans des proportions importantes, des pensions de retraites ne suffiront pas à sauver le régime général, au financement duquel une fraction de la TVA est affectée : la fraude à ce régime est évaluée à 40% et les arriérés de versement concernent 35% des retraités qui en dépendent.

Sur le plan extérieur, la diplomatie de M. Koizumi a valorisé l'Alliance nippo-américaine en envoyant des troupes dans l'Océan indien et en Irak, en contribuant aux projets de reconstruction de l'Afghanistan et de l'Irak, et en faisant avancer les négociations sur la configuration des bases américaines au Japon tout en menant à bien une transformation des forces de défense japonaises, notamment par l'adoption d'une législation sur leur rôle en situation de crise.

Sa diplomatie s'est efforcée de rehausser la stature politique du Japon sur la scène internationale (y compris avec l'action du Japon à l'occasion du tsunami asiatique de décembre 2004). La participation active du Japon au règlement des conflits afghan et sri lankais, attestent d'une volonté d'étendre les horizons diplomatiques du Japon. Il a montré qu'il pouvait prendre des initiatives sur la scène internationale à l'occasion du sommet de l'Asie orientale de 2005 comme lors des tirs de missiles nord-coréens de juillet 2006. La diplomatie énergétique du Japon s'est diversifiée, comme en attestent les déplacements de M. Koizumi ou de ses ministres des Affaires étrangères au Proche et au Moyen Orient³ et en Asie centrale, avec la signature en août 2006 d'accords avec le Kazakhstan (producteur d'uranium et de pétrole) et l'Ouzbékistan (riche en gaz et en or).

Les tentatives en direction de la Corée du Nord (M. Koizumi s'y est rendu à deux reprises de sa propre initiative), pour inefficaces qu'elles aient finalement été, témoignaient d'une volonté de faire progresser le double dossier du nucléaire et des kidnappés.

M. Koizumi a par ailleurs lancé une politique de signature d'accords de libre-échange avec un grand nombre des pays, notamment de

¹ « Koizumi gyôkaku jitsugen ha tsuna watari », *Asahi shimbun*, 11 novembre 2006.

² A la fin du mois d'août, une révision de la composition du panier de la ménagère et de l'année de base (2005 au lieu de 2000) a toutefois conduit à réévaluer à la baisse le taux d'inflation.

³ En se rendant en visite en Turquie en janvier 2006, puis en Israël et en Palestine en juillet, le Premier ministre entendait également montrer l'intérêt du Japon pour l'équilibre du Moyen Orient, soucieux de contrebalancer les effets de la crise irakienne.

l'Asean, autre chantier qu'il laisse à son successeur. Les accords économiques du Japon avec Singapour et la Malaisie sont entrés en vigueur ; l'accord avec les Philippines a été signé en septembre 2006, l'accord de principe a été conclu avec la Thaïlande en septembre 2005. Les négociations sont en cours avec le Vietnam, l'Indonésie, Brunei et l'Asean.

Le point noir de la diplomatie asiatique de M. Koizumi réside dans la dégradation de ses relations avec la Corée du Sud et la Chine. Le contentieux des manuels scolaires, les litiges relatifs aux îles Takeshima et aux gisements de gaz naturel en Mer de Chine orientale, et surtout les visites au temple Yasukuni, considérées comme une question intérieure, ont de telles répercussions dans ces deux pays voisins que certaines personnalités, aux États-Unis, commencent à s'inquiéter de la dégradation de leurs relations.⁴ Le gouvernement chinois et celui de M. Roh Moo-hyun font sans doute parfois preuve d'habileté dans la manipulation politique de ces contentieux, mais le Japon n'a pas su se mettre à l'abri de leurs critiques.

Comme chaque année depuis qu'il est Premier ministre, M. Koizumi s'est ainsi rendu au temple Yasukuni – et pour la première fois, un 15 août, anniversaire de la fin de la guerre⁵ – suscitant l'ire de ses plus proches voisins. Les communautés chinoises d'Asie du Sud-Est et Taiwan, elles aussi, ont fait entendre leur réprobation.

Sources : *Yomiuri*, *Asahi*, METI.

⁴ M. Bush s'est enquis de la situation auprès de M. Koizumi lors de leur rencontre de novembre 2005, à Kyôto, et le sous-secrétaire d'État Christopher Hill a appelé la Chine et le Japon à améliorer leurs relations lors du sommet de l'APEC de novembre 2005. Par ailleurs, Henry Hyde, président de la commission des relations internationales de la Chambre des représentants, a écrit au président de la Chambre des représentants en avril 2006 pour critiquer les visites au Yasukuni. A la suite de cette lettre, le discours que M. Koizumi devait donner au Congrès lors de son voyage aux États-Unis, en juin, a été annulé. A la place, M. Bush l'a emmené à Memphis (M. Koizumi est un fan d'Elvis Presley). Enfin, Richard Armitage, ancien sous-secrétaire d'État, a souhaité, début septembre, que le prochain Premier ministre améliore les relations du Japon et de ses voisins, tout en notant que la question du Yasukuni relevait, en Chine et en Corée, de la manipulation politique.

⁵ Le dernier Premier ministre à s'y être rendu un 15 août était M. Nakasone, en 1985.

2. Les élections à la présidence du PLD

Le 21 septembre, Abe Shinzô, actuel secrétaire général du gouvernement, a été élu à la présidence du PLD. Il sera nommé Premier ministre le 26.

Les élections à la présidence du PLD ont perdu de leur suspens lorsque Fukuda Yasuo, ancien secrétaire général du PLD, a annoncé qu'il se retirait de la course peu après les tirs de missiles nord-coréens du 5 juillet. M. Fukuda prônait la modération à l'égard de la Corée du Nord, et à l'égard de la Chine, la conciliation. La Corée du Nord ayant offert une carte inespérée à la droite plus dure, M. Fukuda a estimé qu'il ne pouvait plus prétendre l'emporter face à M. Abe.

En outre, M. Abe est âgé de 51 ans, ce qui est un atout dans une classe politique japonaise qui cherche à moderniser son image.

Apprécié des élus préfectoraux du PLD⁶, M. Abe était bien placé pour l'emporter au PLD. Il disposait en outre du soutien de la faction la plus forte, celle de M. Mori. Comme M. Fukuda fait également partie de cette faction, et qu'il a une longue carrière derrière lui, il a semblé un moment que M. Abe serait peut-être celui qui s'effacerait, mais les sondages lui ont assuré le succès. M. Fukuda disposait pourtant de l'appui des chefs d'entreprises, sensibles au climat dégradé des relations nippo-chinoises⁷.

M. Abe a étudié à l'université privée Seikei (Tôkyô) et à l'université de Californie du Sud (Los Angeles). Il dispose d'un réseau considérable que lui assure une longue histoire familiale. Son père, Abe Shintaro, a été ministre des Affaires étrangères. Son grand-père, Kishi Nobusuke, emprisonné pendant l'occupation américaine pour son activité comme ministre du commerce durant la guerre, a été libéré en 1948 sans avoir été jugé et est ensuite devenu Premier ministre. Son grand-oncle, Satô Eisaku, a connu au poste de Premier ministre la plus grande longévité de l'histoire récente du Japon (1964-1972) et a reçu le prix Nobel pour son action en faveur du désarmement.

M. Abe s'est récemment exprimé en faveur de frappes préventives et pour l'adoption de sanctions à l'encontre de la Corée du Nord. Dans son programme, paru le 1^{er} septembre, il se dit pour l'ouverture d'un débat sur

⁶ Selon un sondage effectué par l'*Asahi*, 28 mars 2006.

⁷ Selon un sondage effectué par l'*Asahi*, 23 juin 2006.

l'admission de la légitime défense collective, s'engage à faire avancer le débat sur la révision constitutionnelle, et estime que la question des visites au Yasukuni ne doit pas être déterminée par des considérations internationales⁸. On a appris pendant l'été qu'il s'y était rendu au mois d'avril.

Ses rivaux étaient l'actuel ministre des Affaires étrangères Asô Tarô (faction Kôno) et l'actuel ministre des Finances, Tanigaki Sadakazu (chef de faction). D'autres avaient annoncé leur candidature pour finalement se retirer : le conseiller privé du Premier ministre, Yamazaki Taku, le directeur de l'agence de défense, Nukaga Fukushirô, et Kôno Tarô, vice-ministre de la Justice et fils de l'actuel président de la Chambre des représentants, Kôno Yôhei.

M. Abe était le plus populaire des trois candidats, alors même qu'une majorité de la population est préoccupée par les visites du Premier ministre au Yasukuni, y compris chez les sympathisants du PLD⁹. Dans leur majorité, les Japonais souhaitent la poursuite des réformes, particulièrement les sympathisants de M. Abe¹⁰, qui l'a emporté par 464 voix sur 703 (MM. Asô et Tanigaki en ont remporté respectivement 136 et 102)

Sources : *Asahi*, *Yomiuri*.

⁸ Il ne dit pas clairement s'il s'y rendra ou non, dans l'hypothèse où il serait élu. Il a toutefois fréquemment loué les visites du Premier ministre au temple (cf. par exemple : Asô Tarô, Abe Shinzô, Tanigaki Sadakazu (interviews), « Mon projet de réforme du Japon » [« Watashi no nihon kaikaku an »], *Voice*, décembre 2005, pp. 55-69, in : *Japan Analysis* n°2, décembre 2005).

⁹ Sondage le *l'Asahi* du 26 juillet (*Jiki shushô no Yasukuni sanpai, hantai 60%*). Un sondage du *Yomiuri* du 9 août donne également la majorité des sondés contre les visites. Les sondages du *Mainichi*, le 17 août, et du *Nikkei*, le 21 août, indiquent toutefois comme majoritaires les avis favorables. L'appréciation fluctuante des visites provient de la complexité des questions sous-jacentes. L'opinion semble considérer que le Yasukuni est le lieu de mémoire le plus approprié pour les victimes civiles et militaires des guerres, mais que les criminels de catégorie A devraient en être « désunis » (sondage du *Yomiuri* du 9 août).

¹⁰ « Yûi no abe jinei ha yoyû », *Yomiuri shimbun*, 29 juin 2006.

3. L'Alliance nippo-américaine face aux missiles nord-coréens

Le 29 juin, le Premier ministre Koizumi et le président Bush ont tenu leur dernier sommet avant la fin du mandat de M. Koizumi, et ont adopté une déclaration intitulée *L'Alliance nippo-américaine pour le nouveau siècle*. Les deux leaders s'y félicitent des progrès de la relation nippo-américaine et souhaitent que ceux-ci se prolongent.

Ils insistent sur leurs valeurs et intérêts communs, et envisagent l'extension de l'Alliance à certaines questions économiques internationales.

De nouveaux domaines de coopération sont définis :

- la promotion de la croissance, des réformes économiques ;
- la promotion de l'ouverture des marchés ;
- une action en faveur de la libre circulation des biens, des services, des personnes et des capitaux tout en poursuivant la lutte contre le terrorisme ;
- la mise en œuvre et le renforcement des droits de propriété intellectuelle ;
- l'amélioration de la sécurité énergétique mondiale ;
- l'entretien d'un climat favorable aux affaires dans les deux pays.

Par ailleurs, les deux chefs d'État affirment leur conviction que l'Asie connaît une transformation historique, et va adopter les valeurs démocratiques universelle, de la liberté et des droits de l'homme, ainsi que de l'économie de marché et de l'état de droit. Les deux hommes souhaitent encourager ce mouvement par la promotion des libertés individuelles ; par l'amélioration de la transparence et de la confiance dans les domaines politique, économique et militaire ; enfin, par la protection de la dignité humaine et des droits de l'homme, notamment en résolvant les questions qui subsistent sur les citoyens japonais kidnappés par la Corée du Nord.

La coopération nippo-américaine accompagne (*embrace, ikasu*) le dynamisme de la Chine et contribue à l'équilibre stratégique de l'Asie orientale. L'importance des partenariats entretenus avec les alliés régionaux, tels que l'Australie, y est aussi soulignée. Les deux chefs d'État appellent la Corée du Nord à respecter ses engagements de septembre

2005¹¹ et donc à poursuivre le moratoire des tests de missiles : une exhortation qui, on le sait depuis le 4 juillet, s'est avérée vaine.

Les préoccupations japonaises relatives à la Chine et à la Corée du Nord trouvent donc écho dans ce nouveau texte, qui s'efforce de sortir l'Alliance de sa dimension strictement sécuritaire et de ne pas donner à la Chine le sentiment que cette Alliance est désormais tournée contre elle (après l'avoir été contre l'URSS durant la Guerre froide).

Cette déclaration est intervenue au milieu de spéculations sur le lancement prochain d'un missile de longue portée par la Corée du Nord. Depuis le début du mois de mai, les gouvernements japonais et américain considéraient que la Corée préparait un tir¹². Le 20 juin, le Pentagone a annoncé avoir franchi une nouvelle étape dans le déploiement du système de défense anti-missiles terrestre du territoire américain. Le lendemain, la Corée a donné à entendre qu'elle pourrait effectuer un tir de missile. Le 23 juin, en application d'une décision du gouvernement du 24 décembre 2005, le ministre des Affaires étrangères japonais, M. Asô, a signé avec l'ambassadeur des États-Unis Thomas Schieffer, un accord sur le développement et la production du missile anti-missile SM3 de nouvelle génération, indispensable au système de défense anti-missile.

Le 5 juillet¹³, la Corée lance sept missiles dont un Taepodong 2 de longue portée qui s'est abîmé non loin de sa base de lancement. Le gouvernement japonais annonce (avant même le lancement du septième missile) une série de sanctions ou exigences, parfois surtout symboliques :

1. l'abandon du programme balistique, la cessation des exportations, le retour sans condition aux conférences à Six ;
2. l'interdiction de l'entrée dans les ports japonais du ferry Mangyongbongô qui transporte des passagers et des marchandises ;

¹¹ A l'issue de la troisième Conférence à 6, le 19 septembre 2005, la Corée du Nord s'est engagée à abandonner son programme nucléaire et à réadhérer au TNP et aux sauvegardes de l'AIEA. En contrepartie, les États-Unis affirmaient qu'ils n'avaient pas l'intention d'attaquer la Corée et reconnaissaient le droit de la Corée du Nord à un usage pacifique du nucléaire.

¹² *Sankei shimbun*, 1^{er} juin 2006.

¹³ A l'heure de Tôkyô, 4 juillet à l'heure de Washington, qui a été retenue généralement par la presse internationale.

3. l'interdiction d'entrée sur le territoire japonais de représentants des autorités coréennes ;
4. l'interdiction de sortie du territoire de représentants des autorités coréennes résidant au Japon ;
5. le report de déplacements en Corée du Nord de fonctionnaires japonais ; il est demandé à la population de s'abstenir d'y voyager ;
6. l'interdiction de vols charter entre la Corée et le Japon ;
7. le renforcement du contrôle des exportations à destination de la Corée sur les matériaux pouvant être utilisés dans un programme balistique ou nucléaire ;
8. l'application stricte des dispositions légales existantes ;
9. l'examen de mesures complémentaires – notamment financières, en application des lois sur les échanges et le commerce international.

Au Conseil de sécurité, le Japon soumet le 10 juillet un projet de résolution condamnant la Corée du Nord, adoptant des sanctions et comportant une référence au chapitre 7 de la Charte des Nations unies. Ce projet est rejeté par la Chine et la Russie qui proposent une nouvelle rédaction. Le 15, un texte de compromis est adopté : il condamne la Corée du Nord et l'enjoint de suspendre ses activités ; il appelle la communauté internationale à la vigilance afin de prévenir le transfert à la Corée de matériaux, de biens, de technologies ou de fonds, ou l'acquisition par la Corée de matériaux, bien ou technologies pouvant alimenter son programme balistique et d'armes de destruction massive. Le caractère impératif des sanctions, tout comme la référence au chapitre 7, ont disparu, mais la résolution 1695 condamnant la Corée a été adoptée à l'unanimité.

Le 19 septembre, le gouvernement japonais, comme les États-Unis et l'Australie, adopte une série de sanctions financières visant à mettre en œuvre les recommandations de la résolution.

Le lancement des tirs de missiles coréens de juillet a conduit M. Abe, secrétaire général du gouvernement, et le directeur de l'Agence de défense, M. Nukaga, à déclarer que le Japon devrait se doter des capacités militaires qui lui permettraient de frapper une base ennemie sur laquelle un lancement de missile menaçant le Japon serait imminent : la notion est distinguée dans ces débats de celle de frappes préventives.

L'article 9 de la Constitution japonaise limite le Japon à la légitime défense et la question de

savoir si cette notion (encadrée juridiquement) peut être étendue aux frappes préventives est débattue. Dès février 1956, le Premier ministre Hatoyama s'était dit favorable à une telle extension. Pour les partisans de cette interprétation, la Constitution n'a pas entendu imposer au peuple japonais d'attendre la mort les bras croisés, selon les termes de l'ancien directeur de l'Agence de défense, M. Ishiba¹⁴.

Le tir d'un Taepodong 1 en août 1998 avait conduit le Japon à accepter de mener avec les États-Unis des études conjointes sur le système de défense anti-missiles et à s'équiper de satellites de renseignement (théoriquement civils). Les nouveaux tirs offrent au gouvernement l'argument le mieux à même de convaincre la population que le Japon doit se donner les moyens de faire face à la menace balistique et nucléaire.

Le gouvernement a ainsi annoncé que les PAC3 qui devaient être déployés à partir de mars 2008, le seraient dès cette année fiscale (avant mars 2007). Le gouvernement américain va pour sa part déployer des missiles PAC3 autour de ses bases d'Okinawa à partir du mois d'août.

Sources : *Yomiuri, Asahi, Sankei*, MOFA.

4. Le retrait des troupes d'Irak

Le 20 juin, le Premier ministre a annoncé le retrait des forces terrestres d'Irak. Cinq mille cinq cents membres des FAD terrestres se sont succédés en Irak en dix contingents pour des missions de 3 mois à partir de février 2004. Leur retrait coïncide avec celui des forces britanniques, qui ont assuré la protection des FAD après les troupes hollandaises, puis australiennes. Pour compenser ce départ des FAD terrestres, les FAD aériennes voient leur mission étendue à Bagdad et à Erbil, au Nord-Est de l'Irak. Pour montrer l'intérêt du Japon pour l'Irak, le ministre des Affaires étrangères y a effectué une visite surprise le 3 août.

Le plan du 9 décembre 2003 fixait à la mission deux objectifs : une aide humanitaire et à la reconstruction de l'Irak (aide médicale, aide sanitaire, rénovation des installations publiques ; une aide au maintien de la paix (distincte des activités de rétablissement de la sécurité).

Le déploiement en Irak visait à assurer les États-Unis du soutien japonais, soutien signifié

¹⁴ Le 16 mai 2002 à la Diète.

dès avant la guerre menée au nom de la lutte contre la prolifération. L'objectif de la mission a, de ce point de vue également, été atteint : les États-Unis ont souligné à quel point ils avaient apprécié l'effort japonais lors des divers sommets nippo-américain qui ont eu lieu depuis. Au début de la crise irakienne, le Japon avait toutefois tenté de jouer les médiateurs entre bords opposés de la communauté internationale, divisée pour ou contre la guerre, à la manière du Royaume-Uni.

Chronologie de l'intervention des FAD

2003

1^{er} mai : fin des hostilités

26 juillet : loi autorisant l'envoi des troupes à Samawah

16 octobre : résolution 1511 du Conseil de sécurité des Nations unies (mentionne le « rôle vital de l'ONU en Irak »)

26 décembre : départ des premières forces en repérage

2004

5 juin : résolution 1546 sur la participation de l'ONU à la reconstruction de l'Irak

18 juin : le Japon décide d'intégrer la nouvelle force internationale créée pour accompagner le transfert de souveraineté à l'Irak.

Décembre : le mandat des forces est renouvelé pour un an

2005

En décembre, le mandat des FAD est renouvelé pour un an.

2006

1^{er} mai : le directeur de l'Agence de défense, M. Nukaga, annonce que les FAD terrestres se retireront en même temps que les armées australiennes et britanniques.

Bilan de l'activité des FAD terrestres¹⁵

Interventions médicales (à 267 reprises) ; approvisionnement en eau (54 000 tonnes) ; reconstruction de voiries (27 lieux, 88 km.), d'écoles (34), d'institutions hospitalières (27).

Sources : *Asahi, Yomiuri, Kyôdô tsûshinsha*.

¹⁵ « Shushô, mizukara « haken kanketsu » », *Asahi shimbun*, 20 juin 2006.

POINTS DE VUE D'ACTUALITE

Asô Tarô^µ, Watanabe Shôichi^{µµ}, « L'indépendance par-dessus tout » (Jishu dokuritsu wo mamori nuku), Voice, n°344, août 2006, pp. 107-115.

Le ministre des Affaires étrangères, qui a récemment proposé la sécularisation du Yasukuni, aborde la question de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale.

Sur la diplomatie japonaise, qualifiée récemment d'agressive par le New York Times, notamment au sujet des problèmes historiques, notamment :

Asô : Je n'ai pas l'impression que ce soit le sentiment des Japonais. On me disait naguère d'extrême-droite, mais je le suis de moins en moins par rapport aux plus modérés ! Le lancement du Taepodong par la Corée du Nord en 1998 a changé l'opinion, je pense.

Sur la « menace chinoise » :

Asô : Je me demande pourquoi la Chine augmente ainsi son budget militaire. Elle n'a aucun bénéfice à tirer du fait qu'en Asie, on commence à parler ouvertement de menace chinoise.

Watanabe : Si c'est dans la perspective de l'indépendance de Taiwan, c'est nécessairement pour pouvoir affronter les États-Unis également.

Sur le Yasukuni :

Asô : On m'a déjà demandé où étaient enterrés les restes des criminels de guerre de classe A. Quand j'ai répondu « au temple Kôa Kannon d'Atami [préf. Shizuoka] », mes interlocuteurs ont été très surpris¹⁶.

Watanabe : Il s'y trouve aussi les restes de Chinois qui ont péri dans les combats de « l'incident (*jihen*) de Chine »¹⁷.

Asô : C'est Yoshida Shigeru [le Premier ministre du Japon de l'après-guerre¹⁸] qui a

rédigé le texte commémoratif qui se trouve au temple. Au temple Jûganji, à Ôsaka, il y a aussi une stèle à la mémoire des Australiens et des Britanniques¹⁹ qui sont morts dans les combats contre les Japonais dans la « guerre de la grande Asie » (*Daitôa sensô*, la guerre du Pacifique). Un service commémoratif y est rendu chaque année²⁰.

Sur la spécificité de la culture japonaise :

Asô : Le Japon est sans doute un peu difficile à comprendre vu d'un autre pays.

Watanabe : C'est parce que le Japon est un pays et une culture. La maison impériale et la religion shintô contribuent beaucoup à cette spécificité japonaise.

Asô : Un Américain me disait récemment comme il avait été surpris de constater combien les cultures chinoise et japonaise étaient différentes. Jusqu'à présent, il avait cru qu'elles étaient différentes comme les cultures britannique et française. (...) Face à sa grande voisine, le Japon s'efforce depuis 1400 ans et la réforme de Taika, de préserver son indépendance.

Sur la « conscience historique » :

Watanabe : J'aimerais que le Japon ne perde pas face à la Chine dans la « guerre de l'information » que les deux pays mènent sur l'Histoire. Elle veut faire passer le Japon pour le méchant et en appelle constamment au monde sur « l'incident de Nankin ». Mais il a été montré que les photos qu'elle utilisait ne constituaient pas des preuves. Un document interne de l'administration de Chiang Kai-shek a été retrouvé, et on a appris que le chiffre de 400 000 morts avait d'abord été avancé par un enseignant à l'université de Nankin, Bates, conseiller du gouvernement de Chiang. Or, il a lui-même retiré ensuite les parties qui concernaient les atrocités faussement

l'Angleterre plutôt qu'à l'Allemagne nazie. Dans la scène politique de l'après-guerre, c'est un conservateur modéré.

¹⁹ Les restes des soldats qui s'y trouvaient ont été déplacés à la fin de la guerre vers un cimetière, à 360km de là.

²⁰ S'intéressant à ce service qui a lieu le 3 juillet, la presse australienne apportait récemment les témoignages de prisonniers de guerre australiens qui avaient travaillé dans les mines de la famille Asô et regrettaient que le ministre ne se soit jamais excusé des méfaits de sa famille (*Sydney Morning Herald*, 26 juin et 4 juillet 2006).

^µ Ministre des Affaires étrangères.

^{µµ} Professeur honoraire à l'université Sophia.

¹⁶ Les restes de sept des quatorze criminels de classe A s'y trouvent en effet. Les restes des sept autres ont été rendus à leurs familles.

¹⁷ Désigne les combats qui ont eu lieu entre 1937 et 1940.

¹⁸ Ambassadeur à Londres, puis de retour à Tôkyô pendant la guerre, il cherche à allier le Japon à

commises²¹. Il faut que le ministère des Affaires étrangères mène une guerre de l'information à l'avantage des intérêts japonais, notamment par le biais des bibliothèques universitaires et publiques du monde entier.

Gabe Masaaki*, « Les missiles nord-coréens sont-ils une menace ? » (Kita chōsen dandō misairuha kyōi ka), Sekai, septembre 2006, n°756, pp. 75-81.

Spécialiste des questions de défense, M. Gabe relativise la menace que posent au Japon les missiles nord-coréens.

Une menace non-spécifiée

Le 5 juillet, la Corée du Nord a lancé 7 missiles qui, tous, se sont abîmés dans la mer du Japon. 5 heures et demi plus tard, le secrétaire général du gouvernement déclarait²² : « on ne peut qu'être extrêmement inquiet de ces tirs de missiles » (*kiwamete yūryo subeki mono*), qui posent problème au regard de la prolifération des ADM, de la stabilité et de la paix internationale, et de notre sécurité. Ces tirs sont également contraires au moratorium convenu dans la déclaration commune nippon-nord coréenne de Pyongyang (2002).

A midi à peine passé, le Japon publiait une série de mesures (*Kitachōsen ni yoru dandō misairu no hassha jian ni kakaru wagakuni no tōmen no taiō ni tsuite*).

Le projet de résolution présenté le 6 en fin de matinée (heure japonaise) au Conseil de sécurité proposait :

1. d'agir sur la base du chapitre 7 ;
2. de condamner les tirs de missiles, de souligner leur contradiction avec l'engagement pris par la Corée de geler ses lancements ;
3. d'imposer à la Corée du Nord la suspension immédiate du développement, de la production et des expériences balistiques ;
4. d'interdire l'entrée en Corée de matériaux et techniques pouvant se prêter au développement d'armes de destruction massive ;
5. la reprise immédiate des conférences à Six.

²¹ M. Watanabe rapporte ici le contenu d'un article écrit par des chercheurs japonais, sans en donner la référence.

* Enseignant au département de droit de l'université des Ryūkyū.

²² http://www.kantei.go.jp/jp/tyoukanpress/rireki/2006/07/05_a.html

Il était en outre précisé que « la prolifération des armes nucléaires, biologiques et chimiques ou de leurs vecteurs constitue une menace pour la paix et la stabilité internationale » et que « les lancements de missiles par la Corée avaient accru les tensions en Asie orientale et autour, et constituaient de ce fait un grave sujet de préoccupation ».

La résolution de compromis finalement adoptée n'affirme pas que la Corée du Nord constitue une menace : sans doute n'était-ce pas la vision de la communauté internationale.

Le Japon était-il visé ?

Comment se fait-il que le gouvernement japonais, alors qu'il condamne et sanctionne la Corée du Nord, ne dit pas que le lancement de missile est une menace pour le Japon ?

La Corée du Nord a lancé le 5 juillet des Scuds d'une portée de 500 km, ce qui couvre toute la péninsule coréenne ; des Rodongs dont la portée de 1300 km couvre l'ensemble du Japon ; des Taepodongs d'une portée de 3500 à 6000 km qui peuvent atteindre l'Alaska. Ce n'est pas seulement à des fins en soi d'exercice militaire. Les tirs ont pu être le fruit d'un compromis entre autorités coréennes – entre l'armée et Kim Jong-Il – par exemple, ou un signal adressé aux États-Unis pour obtenir des négociations bilatérales ; l'acte de volonté d'une Corée du Nord éclipsée par l'Irak et par l'Iran, et désireuse d'obtenir, comme l'Inde et le Pakistan, le statut de possesseur de l'arme nucléaire. Les spécialistes font beaucoup de supposition sur les buts de ces tirs, mais aucun à ma connaissance, ne prétend que la Corée ait voulu atteindre le Japon.

Dès le mois de mai le tir d'un Taepodong 2 a semblé probable. En juin, on a appris que les préparatifs avaient commencé et qu'un tir pouvait avoir lieu sous deux ou trois jours. C'est ainsi que le gouvernement japonais a pu préparer sa réaction²³. Il n'y a pas eu de déclaration qui stigmatise les tirs comme une menace pour le Japon. Celle du secrétaire général affirme seulement que « les tirs concernent directement la sécurité du Japon ».

La limite des sanctions adoptées par le Japon, pour aussi sévères que le gouvernement japonais les ait dites, a montré que si la vision de la communauté internationale ne servait

²³ Voir à cet égard le *Yomiuri* du 19 juin, par exemple (« *Taepodong 2 hassha nara anpori futaku taikita seisai wo kentō seifuhōshin* »).

pas de pilier à la politique nord-coréenne du Japon, ce dernier était dépourvu d'influence.

La portée des missiles constitue-t-elle une menace ?

Si l'on pose la menace comme T, les capacités comme C, et les intentions comme I, alors $T = C \times I$.

Je ne prétends pas que parce que le gouvernement japonais ne parle pas de menace, les missiles n'en constituent pas une.

La Corée du Nord possède des missiles qui peuvent atteindre le Japon ; outre qu'elle ne donne pas les informations qui permettraient d'avoir confiance, ses intentions sont incertaines. On ne peut donc pas affirmer que la Corée du Nord n'est pas une menace.

Pour que les missiles constituent une menace, il faut qu'ils soient destructeurs. Il faut donc à la fois le vecteur, le missile, et sa charge, la tête nucléaire. On sait que la Corée du Nord dispose des missiles ; on sait également qu'elle a un programme d'enrichissement de l'uranium et qu'elle a acquis six à huit ogives nucléaires contenant du plutonium. Il faut encore que ses expériences aboutissent et qu'elle sache fabriquer les bombes, et qu'elle puisse ensuite les miniaturiser pour en charger les missiles. Pour l'heure, la Corée du Nord ne peut fabriquer de missiles nucléaires.

Quant aux intentions de la Corée du Nord, on ne peut que les supputer. Si elle attaquait le Japon, elle entrerait en guerre ouverte non seulement contre le Japon, mais contre les États-Unis. A l'instant même où le missile frapperait le Japon, la péninsule coréenne serait en flammes. [On peut penser que ce n'est pas ce qu'elle souhaite et que] par conséquent, ses missiles ne constituent pas une menace pour le Japon.

Nakanishi Terumasa , « L'adoption de sanctions est une victoire pour le Japon » (Seisaijetsugi ha nihon no shôri da). Voice, septembre 2006, n°345, pp. 123-131.**

M. Nakanishi salue la réaction énergique de la diplomatie japonaise, devenue plus réactive qu'en 1993, lors de la première crise nord-coréenne.

Le tir d'un Taepodong 2 par la Corée du Nord a pour le Japon une grande signification, mais les Rodongs, missiles de moyenne portée,

présentent pour nous une menace directe bien plus grande. La Corée dispose de 200 Rodongs « prêts à l'emploi ». Il faut à tout prix que nous soyons en mesure de prévenir leurs lancements, chargés qu'ils peuvent être d'armes nucléaires, biologiques ou chimiques.

La résolution de sanction du 15 juillet (les médias américains l'ont accueillie comme telle, plutôt que comme une résolution simplement critique de la Corée du Nord) a été adoptée grâce aux efforts conjoints des États-Unis et du Japon. Le lancement raté du Taepodong 2 a été un facteur déterminant de cette action unie : si un Taepodong réussissait à atteindre le continent américain, la base de l'Alliance nippo-américaine que constitue le parapluie nucléaire américain, pourrait être fortement ébranlée. L'opinion américaine considèrerait alors que la défense du Japon compromettrait leur propre sécurité. Elle demanderait la révision d'une alliance qui pourrait provoquer la mort de dizaines de milliers de civils aux États-Unis.

Simultanément, les Japonais pourraient se mettre à douter de l'Alliance : les États-Unis protégeront-ils le Japon alors que, ce faisant, ils se mettraient en péril ? Les relations de confiance entre les deux pays en seraient ébranlées. Si la Corée du Nord se hâte de développer le Taepodong 2 et, pendant que la Chine est occupée par Taiwan, de faire sentir aux États-Unis qu'ils peuvent être attaqués par un missile nucléaire, c'est qu'elle a pour grand dessein de diviser le Japon et les États-Unis.

Avec ces tirs, les Japonais ont été en contact avec une situation de véritable danger et ont pris directement conscience de la possibilité que le Japon soit entré dans une période de guerre.

En 1993, quand la Corée du Nord avait tiré un Rodong, les Nations unies l'ont complètement ignoré. Le gouvernement Miyazawa, craignant une réaction anti-coréenne de la population, pensa le cacher, de la même manière que le gouvernement japonais, pendant de longues années, avait caché les enlèvements de Japonais par la Corée du Nord. Le sous-directeur de l'Agence de défense Ishihara Nobuo dévoila l'affaire, mais comme le Japon était plongé alors dans sa torpeur pacifiste (*heiwa boko*), la réaction des Japonais fut molle. En 1998, au moment du lancement du Taepodong 1, le gouvernement japonais reçut un choc et l'opinion s'agitait. Mais, le gouvernement japonais fut mauvais dans sa conduite au Conseil de sécurité. La diplomatie japonaise voulait en effet laisser de côté la question des kidnappés, normaliser

** Enseignant à l'université de Kyôto.

ses relations avec la Corée ; elle lui accordait une aide sous forme de dons de riz. Le représentant américain auprès des Nations unies fut plus énergique et une déclaration fut faite à la presse, suivie d'une déclaration du secrétaire général de l'ONU et d'une résolution seulement critique (et donc de faible portée) du Conseil de sécurité. En 1993, on a seulement engagé la Corée du Nord à réintégrer le régime du Traité de non-prolifération auquel elle venait de « suspendre » sa participation, et aucune sanction n'a été adoptée²⁴.

La résolution adoptée cette fois-ci n'est pas le type de résolution le plus ferme que le Conseil puisse adopter (résolutions fondées sur le chapitre 7), mais, elle est du degré de fermeté suivant. Il faut y voir une victoire de la diplomatie Abe-Asô. C'était la première fois que le Japon présentait un projet de résolution au Conseil de sécurité. Il a eu un message très clair, fait entendre sa position, et l'a défendue fermement. C'est la première fois que le Japon fait ainsi sentir sa présence. On a enfin compris que quand le Japon veut, il peut.

Terashima Jitsurô^α, « L'après 11 septembre » (Datsu 9.11 no jidai ni mukete), Sekai, n°755, août 2006, pp. 66-73.

Le Pr. Terashima regrette que le Japon ait sacrifié ses atouts et la position privilégiée qui était la sienne au Moyen-Orient, au bénéfice de la coopération nippo-américaine.

Le 11 septembre 2001 a marqué l'entrée dans le 21^{ème} siècle, et deviendra probablement le symbole de la fin du 20^{ème} siècle, considéré comme le siècle américain, après le 19^{ème} qui avait été le siècle anglais.

En décembre 2005, le président américain a admis que ses informations quant à la présence supposée d'armes de destruction massive en Irak, motif avoué de la guerre, avaient été erronées. La guerre a rendu clair qu'il ne fallait pas attendre des États-Unis, principaux exportateurs d'armes de la planète, de leadership en matière de contrôle des armements.

²⁴ En droit international, la seule dénonciation d'un traité, prévue par celui-ci, ne peut cependant entraîner de condamnation.

^α Président du Centre de recherches globales du Japon, enseignant à l'université de Waseda.

D'autre part, cette guerre, qui avait pour autre objectif la lutte contre le terrorisme, a fait de l'Irak un nouveau foyer du terrorisme à partir duquel celui-ci s'est propagé dans le monde.

Ce que les États-Unis ont perdu dans la guerre en Irak est leur légitimité de leader mondial.

Les pertes américaines en Irak se sont élevées le 24 juin dernier à 2518 soldats. Les membres non américains de l'armée internationale ont perdu 224 soldats. En incluant les victimes non militaires (de journalistes par exemple), les pertes ont dépassé 3000. Le Japon lui-même a perdu 6 personnes, journalistes et diplomates. Les pertes, côté irakien, se monteraient à 40 000 personnes.

Alors que le monde entier est saisi par un climat de réexamen glaçant de la guerre en Irak, il n'apparaît curieusement dans les médias japonais aucun questionnement de la décision politique des dirigeants japonais de soutenir la guerre.

Le Japon doit se demander quelles raisons et quel raisonnement l'ont conduit à prendre la lourde décision morale d'envoyer des troupes en Irak.

A l'arrière-plan de la loi d'intervention en Irak de juillet 2003 se trouve le « syndrome de la guerre du Golfe » : les 13 Mds de dollars de soutien à l'armée multinationale et d'aide aux pays voisins que le Japon avait donné alors ne lui avaient attiré aucune reconnaissance. Le « comptoir américain » au ministère des Affaires étrangères en avait été traumatisé : il ne fallait pas seulement de l'argent, mais de la sueur. Le secrétaire d'État américain a demandé au Japon de « montrer le drapeau » (*show the flag*) au moment de l'intervention en Afghanistan et le Japon a envoyé les forces d'autodéfense dans l'Océan indien, de poser les « bottes au sol » (*boots on the ground*) en Irak, et le Japon s'est exécuté, sans analyse politique approfondie. L'élan est né ainsi, d'une contribution à la guerre sur le seul fondement de la coopération américaine.

Du 11 septembre à l'Irak, alors que se succèdent les brèves couleur sang, la logique du droit international régresse au profit de celle de la coopération internationale où la force fait justice ; les tentations surgissent - « pas de puissance si elle n'est pas militaire », « pas une Alliance des mots, mais une Alliance en gestes » - et les faibles justifications avec elles (celle de « rater le coche »).

Les relations nippono-américaines n'ont pas changé avec la fin de la Guerre froide. Alors que l'Europe impulsait une direction nouvelle à ses relations avec les États-Unis, que l'armée américaine réduisait sa présence, le Japon n'a pas cherché à restaurer sa souveraineté et son intégrité territoriale. Malgré cela, il aurait convenu de séparer les stratégies américaine et japonaise au Moyen-Orient.

Le Japon n'a jamais vendu d'armes au Moyen-Orient et ne l'a jamais colonisé. Les pays arabes ont davantage encore que les Japonais conscience de cet état de fait qui est à la base de nos relations amicales. Le Japon avait des relations diplomatiques avec l'Irak depuis 1979, avec l'Iran également, et est même intervenu efficacement pour les États-Unis dans un rôle de conciliateur. Il est fâché d'avoir abandonné cette position pour envoyer ses forces dans une coalition de volontaires.

Ce choix a des répercussions en Asie, où ceux des pays d'Asie qui attendaient du Japon qu'il devienne le leader du 21^{ème} siècle pour l'Asie se sont ravisés. C'est vraisemblablement la raison pour laquelle en Asie, seuls le Bhoutan et la Moldavie²⁵, ont appuyé le projet de réforme des Nations unies défendu l'année dernière par le Japon (projet du G4). L'idée que le Japon sera une voix de plus pour les États-Unis s'il devient membre permanent du Conseil de sécurité a progressé.

(...) Le Japon doit faire en sorte que les États-Unis ne s'isolent pas de l'Asie ; que la Chine soit associée aux règles de la communauté internationale ; que la logique du droit international renaisse dans la coopération internationale.

Lee Jon-wong^β, Matsuda Yasuhiro^χ, Takahara Akio^δ, « La Chine est-elle une menace ? » (Chûgoku ha kyôji ka ?), Sekai, septembre 2006, n°756, pp. 101-111.

Trois spécialistes de la défense abordent les relations sino-japonaises : quels dilemmes sécuritaires, quels enjeux politiques et sociaux les tensions qui les caractérisent parfois cachent-elles ?

²⁵ Si l'on exclut l'Inde qui, avec le Japon, le Brésil et l'Allemagne, faisait partie du G4.

^β Enseignant à l'université Rikkyô.

^χ Chercheur l'Institut de recherche sur la défense.

^δ Enseignant à l'université de Tôkyô.

Takahara : J'ai le sentiment que les relations économiques, sociales et culturelles entre la Chine et le Japon se développent énormément, tandis que les relations politiques et stratégiques connaissent des évolutions inégales. Alors que dans une partie de la population, les antipathies grandissent, la marge de manœuvre des politiques se réduit. Mais, dans la crise récente, leurs aspirations se sont rencontrées. La Chine n'a pas réussi à convaincre la Corée de ne pas effectuer les tirs, elle s'est refusée à des sanctions, a d'abord envisagé une simple déclaration pour finalement proposer une résolution.

Matsuda : Pour donner toutes ses chances à sa haute croissance, la Chine a besoin d'un environnement stable ; les tirs de missiles coréens ne jouent pas en sa faveur.

Lee : L'envers de la croissance chinoise est un accroissement des inégalités, de la pauvreté, les dysfonctionnements du système de protection sociale, les expropriations forcées de terres agricoles, l'aggravation des problèmes environnementaux et de pollution. Les risques d'emballement des valeurs et de bulle sont en germe. Les abus de pouvoir dans le système de parti unique créent quotidiennement des soulèvements et chacun attend une crise. On voit indéniablement une tendance à transformer son mécontentement contre la société ou le gouvernement en un nationalisme irraisonné qu'on qualifie de patriotisme innocent, et qui s'exprime contre Taiwan et le Japon. Tout le problème pour la diplomatie chinoise est de réagir « avec fermeté » pour ne pas se faire accuser de faiblesse, tout en préservant la stabilité internationale nécessaire au maintien des profits. La politique étrangère n'a pas changé : elle entend préserver la paix internationale pour permettre le développement de l'économie.

Takahara : Du point de vue du Japon, en termes de sécurité, mais également en termes plus généraux, la plus grande menace serait que l'effondrement de l'économie chinoise entraîne avec lui une instabilité sociale et politique. D'un autre côté, si la menace militaire se définit par des capacités et par une intention, les changements qualitatifs et quantitatifs de l'équipement militaire chinois, sa stratégie et ses opérations militaires vont finir par soulever quelques questions. La Chine n'a certainement pas l'intention d'envahir le Japon. La crise à laquelle le Japon pourrait être confronté serait une crise dans le détroit de Taiwan, si des affrontements éclataient entre la Chine et

Taiwan et que les flammes de cet incendie atteignent le Japon. Néanmoins, en l'état actuel des choses, l'éventualité est faible que d'un côté ou de l'autre du détroit, on ait recours à la force.

Matsuda : Le discours sur la menace chinoise, au Japon, est à mon avis la raison pour laquelle les relations des deux pays sont devenues affectives à ce point. Dans un sondage de novembre 2005, du journal Yomiuri et de l'institut Gallup, 76% des Japonais interrogés disaient considérer la Chine comme une menace. Je pense que ces personnes auraient également dit qu'elles ressentaient une animosité ou un sentiment d'insécurité face à la Chine. En arrière-plan de ces sentiments se trouvent le développement économique, la militarisation, des injures sans retenue à l'égard du Japon : ce ne sont pas des sentiments qui poussent comme de l'herbe, sans racines. En janvier dernier, le gouvernement a été invité à dire, à la Diète, s'il considérait la Chine comme une menace, et si, ayant le potentiel pour nous envahir, elle en formerait le projet. Le gouvernement a répondu que la Chine et le Japon avaient signé un traité d'amitié, qu'elle n'avait pas l'intention d'envahir le Japon et que le gouvernement ne la ressentait pas comme une menace (*kyôji to ninshiki shiteiru wake deha nai*). Mais, inconsciemment, elle est bien devenue une menace : les intentions peuvent changer ; on ne voit plus que le potentiel militaire. La position du gouvernement est en fait celle-ci : la Chine accroît son arsenal militaire sans donner d'explications. De fait, on en sait pas pourquoi la Chine procède à des augmentations à deux chiffres de son budget militaire depuis 18 ans.

Mais à mon sens, le vrai risque réside dans le fait qu'on ne connaît pas le processus décisionnel chinois. On ne nous donne aucune explication : pourquoi, par exemple, un sous-marin chinois est-il entré dans les eaux japonaises en 2004, et quelles suites cet épisode a-t-il eu ? On est conduit à penser qu'il peut y avoir de grosses déficiences dans la gestion d'une crise grave. Des incidents peuvent se transformer en crises si on ignore quel est le processus décisionnel chinois et si la transparence n'est pas accrue.

Dans les relations nippo-chinoises, dès qu'un problème surgit, les relations sont interrompues unilatéralement par la Chine. Il survient une crise et l'engagement d'un dialogue lui-même se fait en échange de concessions. C'est la faille de la diplomatie chinoise, à mon sens.

Takahara : Entre la Chine et les États-Unis qui croient en la puissance militaire, quelle politique de sécurité le Japon doit-il avoir, sans faire de la Chine un ennemi ? La Chine s'inquiète de la transformation militaire américaine et se demande si le Japon ne va pas s'y trouver intégré.

Matsuda : Face à deux interlocuteurs qui croient en la puissance militaire, le Japon ne pourra jouer aucun rôle s'il n'a pas lui aussi une certaine puissance. Mais alors, on tombe vraiment dans le dilemme sécuritaire classique. Tout en s'efforçant de ne pas s'aliéner la Chine, il faut être en mesure d'agir en coopération avec d'autres pays si elle fait quelque chose de bizarre.

Takahara : On veut défendre nos îles éloignées, mais on participe en même temps à la transformation de la présence américaine et on diminue nos armements...

Matsuda : Ceci n'est pas pour dénigrer nos capacités militaires, mais le budget militaire est en baisse pour quatre ans, et on réduit nos effectifs. Au contraire, tout ce dont parlent les journaux chinois, c'est de la modernisation et de l'expansion des forces japonaises. Le Japon s'équipe dans les contraintes extrêmement strictes de l'interprétation sur le droit de légitime défense.

Lee : À cause des problèmes historiques, l'Asie orientale est dépourvue de leadership. (...) La situation actuelle ne permet pas à l'Asie orientale de fonctionner de manière satisfaisante : il faut rétablir une relation diplomatique réelle rapidement entre la Chine et le Japon, et construire les bases d'une coopération, notamment dans le domaine de la sécurité.